



© HAYON

Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



THÉÂTRE :
**une castine
se distingue !**
Voir page 15

www.saintcastleguildo.com

N°
51

Liaison piétonne entre le port et la grande plage

avril 2013

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILD
TÉL : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lun. : 9 h-12 h- 14 h-16 h
mar. au ven. : 9h-12h et 14h-17h.
samedi : 9h30 - 12h00

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Création d'un Parc Eolien en baie de St Brieuc	p 3
Les infos municipales	p 4
À propos du PLU	p 7
Point Travaux : Groupe scolaire	p 7
Infos Comcom	p 8
État civil	p 9
Permis de construire	p 9
Voile : Grand prix de Saint-Cast	p 10
Infos Office du tourisme	p 11
Grand quiz	p 11
Infos pratiques	p 12
Actualité des associations	p 14
Théâtre : une castine à l'honneur	p 15
Évènements	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,
M^{me} Annie LEBLANC,
M^{me} Agnès DURAND.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Photo de couverture :
Prise de vue fournie par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



Le mot du maire



Précisions du Maire concernant la salle d'Armor

Depuis de nombreuses années castins et guildocéens souhaitent pouvoir déjeuner, prendre un petit-déjeuner ou un thé face à la mer. Devant ce souhait, nous avons tenté de réaliser un restaurant dans la rotonde de la salle d'Armor.

Des restaurateurs ont été contactés ou se sont manifestés. Avec l'un d'entre eux, particulièrement motivé, nous avons pu mener une discussion approfondie. Ce candidat, souhaitait bénéficier d'une priorité pour la location de toutes les salles de ce complexe.

Des difficultés juridiques sont alors apparues, des intérêts privés ne pouvant être exploités dans un lieu public.

La rénovation de la salle d'Armor dans sa totalité reste bien d'actualité ; en cas de besoin les utilisateurs potentiels pourront faire appel à un traiteur professionnel de leur choix.

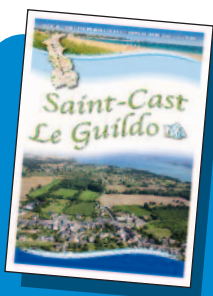
Les travaux devraient être réalisés selon le programme suivant :

- Début des travaux courant septembre 2013
- Durée totale des travaux prévue : 10 mois

Je tiens, pour terminer, à m'inscrire en faux contre l'idée, développée dans une pétition récente, affirmant que ce restaurant aurait été réservé à la société « Pierre & Vacances ». Il n'a jamais été question, non plus, de suggérer aux associations castines et guildocéennes de louer les salles nécessaires au fonctionnement de leur activité dans des communes voisines : la salle d'Armor aura, entre autres, cette vocation.

J'espère avoir apporté une réponse aux questions légitimes que vous vous posez et ainsi mettre fin aux rumeurs infondées qui circulaient.

Jean FERNANDEZ
Maire



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de mai 2013 est le MERCREDI 10 AVRIL 2013

à l'adresse suivante :

communication@saintcastleguildo.fr

PERMANENCE DE M^{me} BRIENT : MAIRIE DU GUILD

La permanence mensuelle de M^{me} BRIENT Marie-Noëlle se tiendra le Vendredi 12 avril 2013 de 10 à 12h00, avec ou sans rendez-vous.



Création d'un PARC ÉOLIEN en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

Dans le cadre du projet de création d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé, lors de sa réunion plénière du 6 février, que le débat public se tiendra du 25 mars au 24 juillet 2013

LE DÉBAT PUBLIC sur le projet de création d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc se tient depuis le 25 mars jusqu'au 24 juillet 2013.

À cet effet, une dizaine de réunions, généralistes ou thématiques, sont programmées dans différentes communes de la baie de Saint-Brieuc

UNE PRÉSENTATION COMPLÈTE DU PROJET

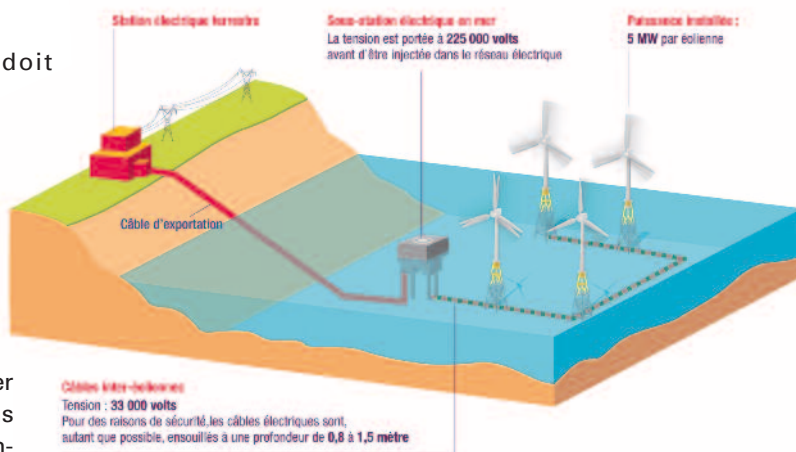
Outre ces événements participatifs, de riches contributions sont attendues sur le www.debatpublic-eoliennesenmer22.org, site sur lequel de nombreuses informations sont d'ores et déjà disponibles.

Dès à présent vous pouvez consulter le dossier du Maître d'Ouvrage (présentation complète du projet), sa synthèse et le projet de raccordement électrique présenté par RTE, sur le site Internet de la CPDP (www.debatpublic-eoliennesenmer22.org)

LE DÉBAT PUBLIC

Le débat public doit répondre à la question de l'opportunité d'un projet, ses modalités de mise en œuvre et l'étude des éventuelles différentes variantes. Il s'agit d'une procédure légale (loi du 27 février 2002 transcrite dans le code de l'environnement), qui organise la participation de la population au processus décisionnel de projets d'importance.

Pour chaque débat public, une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) est créée afin de conduire, d'organiser et d'animer le débat de sa préparation à son bilan. Son président – (pour la CPDP de Saint-Brieuc, Antoine DUBOUT) – ses 6 membres et le secrétaire général sont indépendants du Maître d'Ouvrage - Ailes Marines SAS - et des parties en présence. Ils sont tenus de mener le débat dans le respect de l'indépendance, la neutralité, l'équité, l'intégrité, l'impartialité, la transparence et la



confidentialité. Ils sont tous signataires d'une charte déontologique.

DE NOMBREUSES INFOS DÉJÀ EN LIGNE

De nombreuses infos déjà en ligne. Pour permettre à un large public de participer, de s'informer et de s'exprimer, la CPDP propose de nombreux outils. Parmi eux, www.debatpublic-eoliennesenmer22.org est une plateforme de contribution et de mise à disposition de l'ensemble des informations relatives au débat. Il regroupe tous les documents du débat: le calendrier des réunions, le dossier du Maître d'Ouvrage et sa synthèse, les dossiers

RTE, les études et bientôt les réponses aux futures questions posées. Dès le 25 mars, des pages interactives permettront à chacun de poser des questions et de faire part de ses avis et contributions.

MODE D'EMPLOI DU DÉBAT TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE :

www.debatpublic-eoliennesenmer22.org/informer/le-debat-public-mode-d-emploi.html

CONTACT PRESSE

Tél.: 02 99 65 05 47
Marie FILLATRE: Mob. : 06 42 02 24 13 - m.fillatre@releasepresse.com



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FÉVRIER 2013

FINANCES :

RÉPARTITION DU CRÉDIT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2013: M^{me} KERROMES, Adjointe au Maire, présente à l'Assemblée les propositions de la Commission des Finances réunie le 7 février 2013 concernant l'octroi des subventions aux diverses associations au titre de l'année 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE comme suit les subventions pour l'année 2013 :

- associations patriotiques pour un total de 498 €
- activités sociales pour un total de 7536 €
- activités culturelles et de loisirs pour un total de 7358 €
- activités promotionnelles touristiques pour un total de 4404 €
- activités promotionnelles sportives pour un total de 19780 €
- activités sportives pour un total de 23863 €
- activités diverses pour un total de 90 €
- activités liées à la formation professionnelle pour un total de 765 €

ACTIVITÉS LIÉES AUX ÉCOLES pour un total de 1 180 €

ADHÉSION A DIVERS ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2013: M^{me} KERROMES propose à l'Assemblée de renouveler l'adhésion de la Collectivité en 2013 aux organismes suivants :

NOM DE L'ORGANISME	Montant de la Cotisation suivant barème – Année 2013
- Sensation Bretagne	4 500 €
- A.R.I.C. (Formation des Elus)	1 051 €
- Association Départementale des Maires de France - 22	1.220,17 €
VIGIPOL – Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton	1.458,87 €
Conseil Général – « Plan d'Action pour le logement des personnes défavorisées » Fonds de Solidarité pour le Logement	1.745,50 €
A.N.E.L. (Ass. Nationale des Elus du Littoral) - Paris	558,56 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable.

CONTRATS D'ASSOCIATIONS AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES – ANNÉE 2013

(M^{me} MICHEL, Enseignante à l'école privée de St-Cast, ne participe pas au vote)

M. Jean-François GIRARD rappelle au Conseil Municipal que des Contrats d'Association ont été signés entre les OGEC des Écoles Privées de Saint-Cast et du Guildo le 11 mai

1995 suite à une délibération en date du 17 mars 1995.

Il rappelle que sur la proposition d'un Groupe de Travail créé fin 2009 pour analyser la question des subventions aux écoles privées, la Commission des Finances, puis le Conseil Municipal du 19 mars 2010 ont défini la méthode de travail.

Un calcul a été réalisé conformément à la Circulaire n° 7 – 0448 du 6 août 2007 concernant les dépenses de fonctionnement des écoles publiques. Sur cette base, il ressort que le coût de l'élève public du dernier exercice est de 824 €. C'est cette valeur qui permet de définir le montant de la participation 2013 aux écoles privées de la Commune.

M. Jean-François GIRARD demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable à la somme de 824 € par élève pour l'année 2013.

- École Privée de St-Cast : 824 € x 60 élèves = 49440 €
- École Privée du Guildo: 824 € x 58 élèves = 47792 €

La dépense sera inscrite à l'article 6574.

SUBVENTIONS 2013 A L'OGEC DE L'ÉCOLE PRIVÉE « CHEZ NOUS » de ST-CAST:

(M^{me} MICHEL, Enseignante à l'École Privée de St-Cast, ne participe pas au vote)

A – AU TITRE DE LA GARDERIE SCOLAIRE

M^{me} KERROMES propose au Conseil Municipal de verser à l'OGEC de l'École Privée de Saint-Cast pour la garderie scolaire une subvention s'élevant pour l'année 2013 à la somme de 6212,16 €.

Cette subvention est calculée annuellement par rapport aux salaires des personnels de l'année précédente.

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE

B – AU TITRE DE LA SURVEILLANCE DE LA CANTINE

M^{me} KERROMES propose au Conseil Municipal de verser à l'OGEC de l'École Privée de Saint-Cast pour la surveillance de la cantine scolaire une subvention s'élevant pour l'année 2013 à la somme de 2208,59 €.

Cette subvention est calculée annuellement par rapport aux salaires des personnels de l'année précédente.

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE

C – AU TITRE DES REPAS DES SURVEILLANTES DE CANTINE

M^{me} KERROMES propose au Conseil Municipal de verser à l'OGEC de l'École Privée de Saint-Cast pour les repas des surveillantes de cantine une subvention s'élevant pour l'année 2013 à la somme de 800 €.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

Cette subvention est calculée annuellement par rapport aux salaires des personnels de l'année précédente.
LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE

D – AU TITRE DES SALAIRES DES CANTINIÈRES

M^{me} KERROMES propose au Conseil Municipal de verser à l'OGEC de l'École Privée de Saint-Cast pour les salaires des cantinières une subvention s'élevant pour l'année 2013 à la somme de 16230,17 €.

Cette subvention est calculée annuellement par rapport aux salaires des personnels de l'année précédente.
LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE

E – AU TITRE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE DE ST-CAST

M^{me} KERROMES rappelle que, par délibération en date du 25 juin 2001, le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire de l'École privée « du Sacré-cœur » de Saint-Cast. Des justificatifs concernant l'électricité et les produits d'entretien seront fournis en juin 2013 par la Présidente de l'OGEC.

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE

OCTROI D'UNE PARTICIPATION AUX ÉCOLES DE SAINT-CAST LE GUILDO ET AU FOYER COOPÉRATIF DU C.A.P.M. DES QUATRE-VAULX POUR LES SÉANCES DE DÉCOUVERTE ET CONNAISSANCE DU MILIEU MARIN DISPENSÉES PAR LE CENTRE NAUTIQUE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013

M^{me} Armelle KERROMES rappelle à l'Assemblée que des séances de « Découverte et Connaissance du milieu marin » financées par la Collectivité sont dispensées par le Centre Nautique aux enfants des écoles de la Commune et aux enfants du Foyer Coopératif du Centre d'Adaptation Psycho-Moteur des Quatre Vaulx.

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis FAVORABLE (M. HERVE, Membre du Conseil d'Administration du Centre Nautique, M. COJEAN, Mandataire au sein du CAPM des 4 Vaulx, et M^{me} MICHEL, Enseignante à l'école privée de St-Cast, ne participent ni au débat, ni au vote)

SALLE D'ARMOR – DEMANDE DE SUBVENTION

A – AU TITRE DE LA D.E.T.R. (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

M. le Maire rappelle

- la délibération du 29 octobre 2009 validant le programme de réhabilitation ;
- la délibération du 8 juin validant l'Avant-projet Définitif (A.P.D) ;
- la délibération du 11 décembre 2012 validant le Projet (PRO) ;

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (D.E.T.R)

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

B – AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

M. le Maire rappelle :

- la délibération du 29 octobre 2009 validant le programme de réhabilitation ;
- la délibération du 8 juin validant l'Avant-projet Définitif (A.P.D) ;
- la délibération du 11 décembre 2012 validant le Projet (PRO) ;

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional au titre de la valorisation du patrimoine communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

TARIF FORFAIT D'ENTRETIEN DE TERRAIN

Considérant le coût non dissuasif du forfait d'intervention voté le 11 décembre 2012, il est proposé au Conseil Municipal d'annuler cette délibération et de fixer un nouveau tarif d'intervention des Services Techniques à compter du 1^{er} mars 2013 :

- Forfait d'intervention : 300 € auquel s'ajoutera le coût de la main-d'œuvre et du matériel communal (conformément à la délibération annuelle fixant le coût des travaux en régie)

LE CONSEIL MUNICIPAL

- ANNULE la délibération n° 2-E du 12 décembre 2012 et FIXE à 300 € le forfait d'intervention des Services Techniques sur les terrains privés non entretenus à compter du 1^{er} mars 2013

Il ne sera recouru à ce forfait que dans l'hypothèse où le propriétaire refuse délibérément d'entretenir son terrain

EXONÉRATION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES SURFACES DES LOCAUX ANNEXES A USAGE DE STATIONNEMENT DES IMMEUBLES AUTRES QUE D'HABITATIONS INDIVIDUELLES

M. Francis HEBANT, informe l'assemblée que l'article L 331-9 vient d'être complété par l'article 44 de la Loi de Finances rectificative n° 2012-1510 pour 2012.

Désormais peuvent également faire l'objet d'une exonération totale ou partielle les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles. Il s'agit des surfaces annexes à usage de stationnement comprises dans les constructions à usage d'hébergement hôtelier, bureaux, commerces, artisanat, industriel, agricole, entrepôts et services publics ou d'intérêt collectif.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

REMBOURSEMENT ANTICIPE TOTAL AU TITRE DU CONTRAT A 2207032 AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2008 donnant délégation au Maire en matière d'emprunt, pendant toute la durée de son mandat, conformément aux termes de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M^{me} MICHEL indique que le prêt n° A2207032 auprès de la CAISSE ÉPARGNE va être remboursé de manière anticipée.

- Capital: 287210,71 € après paiement de l'échéance du 25/02/2013.
 - Indemnités: 45000,00 €
 - Intérêts de raccordement: néant
 - Commission: néant
 - Total: 332210,71 €
- LE CONSEIL PREND ACTE

PERSONNEL :

CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL À COMPTER DU 12 FÉVRIER 2013 – BUDGET COMMUNE – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre des avancements de grade 2013 au titre de la promotion interne, M. GIRARD demande au Conseil Municipal :

- de créer 1 poste de « Rédacteur Territorial » à temps complet à compter du 12 février 2013
- de supprimer 1 poste « d'Adjoint Administratif Principal de 2^e classe » libéré par l'agent promu à compter du 12 février 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

CRÉATION DE POSTES DE SAISONNIERS – BUDGET COMMUNE – ANNÉE 2013:

A l'approche de la saison estivale 2013 et en vue de renforcer les différents services, M. Jean-François GIRARD demande au Conseil Municipal s'il est favorable à la création de :

- 3 postes d'auxiliaire de service, à temps complet, affectés aux Services Techniques pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2013
- 2 postes d'auxiliaire de service, à temps complet, affectés aux Services Techniques pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2013
- 1 poste d'auxiliaire de service, à temps complet affecté à la tenue de la caisse et l'entretien de la piscine pour la

période du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013
LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

URBANISME :

CESSION DE TERRAIN CONSORTS PELLION : M. FERNANDEZ informe l'assemblée que la parcelle cadastrée section AD n° 436 (ancien numéro), impasse du Baromètre, avait été cédée par M. PELLION à la Collectivité et qu'aucun acte de cession n'existe.

Par conséquent, les Consorts PELLION demandent la régularisation de cette cession.

M. FERNANDEZ propose d'acquiescer, à titre gratuit, la partie haute de la parcelle cadastrée section AD n° 895, d'une superficie de 107 m², servant de chemin d'accès aux parcelles AD n° 234, 235 et 236.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

AUTORISATION SIGNATURE AVENANT N° 2 AU MARCHÉ D'ÉTUDES CONCLU AVEC LE CABINET JORAND POUR LA RÉVISION DU P.L.U. :

M. FERNANDEZ rappelle qu'un marché d'études pour la révision du PLU a été conclu en novembre 2011 avec le Cabinet JORAND de LANNION.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant n° 2 à ce marché d'études pour un montant de 1800 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

PROJET URBAIN PARTENARIAL – M. LE BON MICHEL :

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 332-11-3 et suivants et R 332-25-1 et suivants

VU le projet de convention relatif au Projet Urbain Partenarial

M. HEBANT précise qu'un projet de réalisation de division d'un terrain en 2 lots, rue de la Croix Chauvel, parcelle cadastrée section 159 C n° 1644, appartenant à M. LE BON, est actuellement à l'étude. Lors de l'instruction du Certificat d'Urbanisme, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux d'extension de l'électricité dans ce secteur pour un montant estimé à 3102 €.

M. HEBANT propose de mettre à la charge de M. LE BON la totalité de ces extensions et ce par le biais d'une Convention de Projet Urbain Partenarial. Pour ce faire, une convention sera passée entre la Commune et M. LE BON qui précise toutes les modalités de ce partenariat.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDO

GROUPE SCOLAIRE : Point sur les travaux

Malgré des conditions météorologiques difficiles (gel, pluie, neige) l'avancement du chantier est en phase avec le planning de réalisation ce qui permet toujours d'envisager une mise en service en janvier 2014.

UN CHANTIER QUI AVANCE

Les travaux de gros œuvre sont achevés à 90%, à fin mars le bâtiment est hors d'eau, hors d'air et la réalisation des enduits extérieurs est en cours.

La pose des conduits de la Ventilation Mécanique Contrôlée ainsi que la réalisation de l'isolation intérieure, des doublages et



des cloisons intérieures sont programmées pour le mois d'avril.

Le budget est respecté à la lettre.

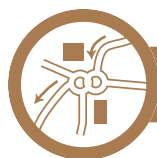
Francis HEBANT
Adjoint au Maire
Urbanisme

VUE DU CHANTIER LORS DES PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Vous pourrez découvrir l'avancement des travaux de l'école neuve lors des PORTES OUVERTES à l'école publique de Saint-Cast-Le-Guildo. L'école maternelle vous ouvre ses portes rue Bernard Buffet.

Elles auront lieu le samedi 13 avril 2013 de 9h30 à 12h00.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 96 41 96 25 pour tous renseignements.



Plan Local d'Urbanisme

À propos du P.L.U.

- Le PLU a été arrêté par le Conseil Municipal du 12 avril 2012
- Après Enquête Publique et consultation des Personnes Publiques Associées il a été approuvé par le Conseil Municipal du 18 décembre 2012
- N'ayant fait l'objet d'aucune remarque de la part du Service de Contrôle de Légalité de la Préfecture il est exécutoire depuis le 26 février 2013

Francis HEBANT - Adjoint au Maire



Communiqué mensuel : AVRIL 2013



Communauté de Communes
Pays de **Matignon**



PROJET D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU

Le projet d'inventaire des zones humides et cours d'eau est consultable en mairie de SAINT CAST LE GUILDO du 22 avril au 25 mai 2013

Comme sur l'ensemble des communes du bassin-versant de la baie de la Fresnaye, la commune de Saint-Cast-Le-Guildo a engagé l'inventaire de ses zones humides et cours d'eau; l'objectif étant de préserver ou restaurer ces milieux aquatiques pour reconquérir la qualité de l'eau en baie de la Fresnaye.

Un comité de pilotage intercommunal s'est réuni jeudi 21 février, en présence des élus locaux, services de l'état, représentant des SAGE et des associations environnementales afin

d'étudier les premiers inventaires de terrain réalisés, dont celui de la commune d'Hénanbihen. Respect de la méthode de prospections, exhaustivité et fiabilité des cartes réalisées, mise en place d'un groupe communal de suivi...

Étant réputées valides, les premières cartes peuvent maintenant être portées à connaissance du public. Pour cela, un atlas détaillant l'ensemble des zones humides et cours d'eau inventoriés sera consultable librement en mairie de St-Cast Le Guildo, ce durant au minimum 1 mois, soit du 22 avril au 25 mai 2013

Un registre de requêtes permettant de recueillir les observations de chacun sera également disponible. Le technicien « rivières-zones humides » en charge

du dossier à la communauté de communes répondra à chacune d'entre elles en fixant des contre-visites sur le terrain.

S'en suivra ensuite une phase de validation de l'inventaire par les différentes instances, dont la commission locale de l'eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de communes du Pays de Matignon.

élèves de l'Atelier des Pratiques Musicales Intercommunal.

Stages Cap sport: le programme des stages Cap sport n'est pas encore arrêté par l'équipe d'animation. Il sera distribué au cours du mois d'avril dans les écoles et disponible sur notre site internet: www.ccpaysdematignon.fr dès le 15 avril.

Contact pour les activités de loisirs intercommunales: Communauté de Communes: 02 96 41 15 11



CAP SUR LES LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES Stage Cap culture « Voyage autour des percussions »

du 24 au 26 avril 2013. Pour les enfants dès 8 ans. Tarif: 30 € le stage de trois jours pour les résidents de la Communauté de Communes. Gratuit pour les

ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES Du 22 avril au 3 mai – À partir de 3 ans

De 9h à 17h. (Garderie à partir de 7h et jusqu'à 18h30)

Accueil à la journée, à la 1/2 journée.

Lieu: Garderie municipale de Matignon. Accueil à Hénanbihen entre 7h et 8h30.

Coût: 12 € la journée (dégressif: 2^e enfant 9,50 €, 3^e enfant: 7 €).

8 € la 1/2 journée avec repas, 6 € la 1/2 journée sans repas.



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- Le 8 mars 2013 : Margaux PERRIN ROUAULT

POUR LE MEILLEUR :

- Le 23 mars 2013 : Katherine ORDIDGE et Baptiste ALLAIN - 9 rue Jacques Cartier

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Le 22 février 2013 : André DUBOIS
70 ans - 2 bd de la Côte d'Emeraude
- Le 12 mars 2013 : Georges AUGAS
87 ans - EHPAD St-Cast
- Le 14 mars 2013 : Marie HAMON veuve FROSTIN
82 ans - EHPAD St-Cast
- Le 16 mars 2013 : Jean RABARDEL
84 ans- 4 rue de la Mare
- Le 18 mars 2013 : Josette GALAUD
veuve GOUYET 98 ans- 33 rue de la Fossierolle

PORTES OUVERTES à l'école publique de Saint-Cast-Le-Guildo

L'école maternelle vous ouvre ses
portes rue Bernard Buffet

**Le samedi 13 avril 2013
de 9h30 à 12h00**

N'hésitez pas à nous contacter au :
02 96 41 96 25 pour tous renseignements.

Venez nombreux pour :

- rencontrer les enseignantes, les parents d'élèves, les enfants.
- Découvrir les activités mises en place au sein de l'école.
- Découvrir l'avancement des travaux de l'école neuve (ouverture prévue fin 2013)



PERMIS de CONSTRUIRE

À NOTER : le service du cadastre de DINAN peut être amené à contrôler l'exactitude de vos déclarations (DP et PC).

- PC09C0036 M2 accordé le 18/02/2013 à M. TIBERGHEN Jérôme, rue du Paradis, pour augmentation de l'emprise au sol avec modification de l'aspect; modification des toitures et des ouvertures
- PC12C0109 accordé le 15/02/2013 à M^{me} DE FOUGEROLLE Camille, 4, Impasse Beau Site, pour l'extension d'une maison individuelle
- DP13C0025 accordée le 15/02/2013 à M. LESPRIT Jean-Michel, 13, rue des Has, pour un abri de jardin
- PC12C0001 modificatif accordé à M. et M^{me} BOURGEOIS Lionel, pour modification de l'angle d'implantation, modification de la surface au sol, pose de châssis de toit
- PC12C0024 modificatif accordé à M. MOREL Jean-Louis, la Villa Auvay, pour modification de la teinte des volets et de la hauteur de la cheminée
- PC12C0098 accordé le 07/03/2013 à M. SCARDIN Patrick, le Bois Bras, pour la construction d'un hangar agricole
- PC13C0001 accordé le 26/02/2013 à M. AUTORS Philippe, 7, rue de Sainte Brigitte, pour la construction d'une véranda
- DP13C0012 accordée le 21/02/2013 à M^{me} GUILHEM Catherine, rue Roger Roullier, pour la pose de 4 châssis de toit et remplacement d'une toiture
- DP13C0015 accordée le 21/02/2013 à la SCI LES AJONCS D'OR, 12, rue des Ajoncs d'Or, pour ravalement de façades
- DP13C0016 accordée le 21/02/2013 à M. LORITTE Claude, allée de la Ville Eon, pour la rénovation d'un abri de jardin existant
- DP13C0019 accordée le 20/02/2013 à M. MICHEL Alfred, 22, boulevard de la Côte d'Emeraude, pour la division d'un terrain
- DP13C0020 accordée le 21/02/2013 à M. COLAS Roger, 6, rue de la Croix-aux-Merles, pour la construction d'un préau
- DP13C0022 accordée le 21/02/2013 à M. BLANCHET Jean-Charles, 2, boulevard de la Mer, pour remplacement du portail et élargissement du passage
- DP13C0028 accordée le 21/02/2013 à M^{me} LEMARCHAND Marie-Christine, 6, allée de Chelin, pour remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée
- DP 12C0135 accordée le 23/10/2012 par M. TENNESON Jean-Marc, 17 bis, rue de la Bassière, pour la pose d'un velux



INFOS SPORTIVES

VOILE : 4^e ÉDITION DU GRAND PRIX DE SAINT CAST

Le Centre nautique de Saint Cast organise la 4^e édition du Grand Prix de Saint Cast qui se déroulera du Vendredi 26 au Samedi 28 avril 2013.



UNE CINQUANTAINE DE BATEAUX AU RENDEZ-VOUS

Une cinquantaine de bateaux (monotype, IRC et HN) seront au rendez-vous, ce qui promet un beau

spectacle sur l'eau, dans la Baie de Saint Cast.

Vous pourrez suivre la régata de la Grande Plage, du sémaphore ou embarquer gratuitement sur l'eau pour voir encore de plus près

DES STAGES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, le Centre Nautique propose des stages à la semaine en Catamaran (enfant et adulte), dériveur, planche à voile et habitable (J80). Retrouvez tous les stages que nous organisons sur notre site internet www.centre-nautique-saint-cast.fr, par email :

contact@centre-nautique-saint-cast.fr ou encore par téléphone au 02.96.41.86.42 (secrétariat ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

LOCATION DE MATÉRIEL

Si vous êtes autonomes, optez pour la location de matériel au Point Plage. Appelez-nous pour réserver !

DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

N'oubliez pas que le club continue toute l'année (hors vacances scolaires) les mercredis et samedis après-midi de 14h à 17h en voile légère et en voile habitable les vendredis après-midi et samedis matin en initiation !



NAVIGATION EN VIEUX GRÉEMENT

Envie de naviguer en vieux gréement ? Embarquez sur le Dragous afin de découvrir des sites exceptionnels tels que les Ebihens, le Fort La Latte, ou bien le Cap Fréhel !

www.centre-nautique-saint-cast.fr
contact@centre-nautique-saint-cast.fr

- hors saison : **Port de Saint-Cast le Guildo**
02 96 41 86 42
- en saison : **Point Passion Plage, Grande Plage**
02 96 41 71 71



INFOS de l'Office de tourisme

Les prochaines orientations de L'OFFICE DE TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME vous invite à sa prochaine ASSEMBLEE GENERALE le MERCREDI 10 AVRIL 2013, Salle Abbé Lebreton à 20 h 30

L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Rapport d'activités 2012
- Bilan financier 2012 et rapport du commissaire aux comptes
- Programme 2013
- Budget 2013
- Élection du Conseil d'administration

Cette réunion est un moment important car il doit vous permettre d'exprimer vos souhaits et vos attentes face aux résultats et aux orientations que nous vous proposerons.

FESTIVAL RIVAGE MUSICAL

Pour la cinquième année consécutive, l'Espace "Musique et Art" (école de musique fondée par Carmen-Elena Rotaru de Bruxelles), organise une série de concerts du 1^{er} au 3 mai 2013. Plus d'info sur : www.saintcastleguildo.com



SPECTACLE PLACE AUX MÔMES

"Petites fables" par la compagnie MARIE et TONO le mercredi 1^{er} mai à 16h30 au chapiteau Paroissial GRATUIT sans réservation. DURÉE : 45 minutes.



Jeux et divertissements : QUIZ

LE GRAND QUIZ EST DE RETOUR !

Voici les réponses des catégories parues dans le N°50 :
SCIENCE ADULTES : 1 = C, 2 = A, 3 = B, 4 = C, 5 = B
SPORT ADULTES : 1 = A, 2 = B, 3 = B, 4 = C, 5 = A

FRANÇAIS Adultes			
Question 1:			
Quel est l'orthographe d'un œil de bœuf au pluriel ?			
	Des oeils de bœuf		A
	des oeils de bœufs		B
	des yeux de bœuf		C
Question 2:			
PPDA ET BHL sont des :			
	Abrégés		A
	Acronymes		B
	Sigles		C
Question 3:			
Le cri de la grenouille est :			
	Le coassement		A
	le croassement		B
	Le paillement		C
Question 4:			
Au 19 ^{ème} siècle le chaufournier :			
	Alimentait un four à chaux		A
	Taillait des ardoises		B
	Revendait des objets anciens		C
Question 5:			
"Il allume la lumière" est			
	un barbarisme		A
	un néologisme		B
	un pléonasme		C

MUSIQUE			
Question 1:			
Combien de symphonies ont été composées par Beethoven ?			
	8		A
	9		B
	10		C
Question 2:			
Qui a composé l'opéra dans le quel on trouve le plus long solo ?			
	Faust		A
	Rossin		B
	Wagner		C
Question 3:			
Le premier festival de Woodstock s'est tenu en 1969 dans l'état de			
	Californie		A
	New York		B
	Washington		C
Question 4:			
En juin 2010 Jhonny Halliday a fêté ses			
	63 ANS		A
	65 ANS		B
	67 ANS		C
Question 5:			
De quel instrument joue Yvette Horner ?			
	Accordéon		A
	Harmonica		B
	Trompette		C



INFOS PRATIQUES

LES RESTOS DU CŒUR



Les Restos du Cœur vous informent des matinées de distribution les jeudis de l'année 2013 :

Horaires: 9h30 - 12h00

18 avril - 2 mai - 16 mai - 30 mai - 13 juin
- 27 juin - 11 juillet - 25 juillet - 8 août -

29 août - 12 septembre - 26 septembre - 10 octobre -
24 octobre - 7 novembre

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers



L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Côtes d'Armor (association loi 1901) est gérée par un Conseil d'Administration de 22 sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels et du personnel administratif. L'UDSP participe à la promotion de l'image du sapeur-pompier en valorisant ses activités lors de manifestations sportives ou associatives tant pour le grand public que pour le monde professionnel.

Un réseau de 100 formateurs, répartis dans les 62 centres d'incendie et de secours du département dispense les formations suivantes :

• Sauveteur Secouriste du Travail

Le code du travail impose d'avoir du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours.

Temps de formation: 14 heures

Nombre de stagiaires: 6 mini-10maxi

Tarifs: si 8 stagiaires et + : 110 € - si 7 stagiaires et - : 130 €

Maintien et actualisation des compétences

Temps de formation: 6 heures

- Si 6 stagiaires et + : 60 €

- Si 7 stagiaires et - : 70 €

• Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Temps de formation: 7 heures de face à face pédagogique

Nombre de stagiaires: 10 maxi

Tarifs: Grand public: 62 € - formation continue: 31 € - groupe de 40 personnes minimum: 50 €

Programme de la formation: la protection, l'alerte, l'étouffement, l'hémorragie, l'inconscience, ne respire pas (avec DAE: Défibrillateur Automatique Externe), les malaises, les traumatismes. À l'issue de la formation, une attestation sera délivrée à chaque apprenant.



Formation à l'utilisation d'un DAE/DSA

- Formation à l'utilisation d'un DAE/DSA (DAE: défibrillateur automatique extérieur - DSA: défibrillateur semi-automatique).
- Temps de formation: 1 heure
- Nombre de stagiaires: 8 à 12 personnes
- Tarifs: 10 € avec livret



RAPPEL: IMPLANTATION DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

En extérieur:

- Office du Tourisme: Place Charles de Gaulle
- Mairie annexe du Guildo - rue Joseph Rouxel (bourg)

En intérieur:

- À la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude: 13 Bd de la Vieuxville
- Au golf de Pen Guen: Route du Golf (Pen Guen)
- À la Piscine Municipale: rue de la Bataille
- Au Bureau de la SNSM au port de St-Cast: Résidence de la Capitainerie



Le club d'astronomie du cap Fréhel: LE RAYON VERT

Le club d'astronomie du cap Fréhel: Le Rayon vert vous propose une réunion le 25 avril 2013
20h00 - MAIRIE DE PLEVENON

« S'orienter sur la voûte céleste, étoiles et constellations »
contact: 06.74.89.07.98

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Lingerie féminine "CI-DESSOUS"

Christine vous accueille désormais
24 BOULEVARD DUPONCHEL

Vous y trouverez vos marques habituelles. A bientôt
Magasin ouvert de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 du
mardi au Samedi (période hivernale)
Période estivale: ouvert 7j/7j



INFOS PRATIQUES

Promenade sur la liaison piétonne : Un peu de civisme



Pour que les promeneurs soient en toute sécurité sur la liaison piétonne, il est important de respecter les informations et préconisations mentionnées sur les panneaux à l'entrée de celle-ci.

De plus, les personnes accompagnées de leur chien, doivent faire preuve de civisme

Comité Cantonal d'Entraide de Matignon

L'association d'aide à domicile

Le Comité Cantonal d'Entraide de Matignon, association de type Loi 1901, créée en 1977, apporte aide et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne des personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- pour toutes les tâches essentielles courantes : aide à la personne, ménage, cuisine, courses, accompagnement...
- pour une aide au lever, à la toilette, à l'habillage...
- pour faciliter une convalescence ou un retour d'hôpital...
- pour briser la solitude...

Les 76 intervenantes, qu'elles soient agent, auxiliaire de vie diplômée ou aide-soignante, interviennent sur le secteur du canton de Matignon, soit 11 communes : Matignon, Saint-Cast-le-Guildo, Ruca, Saint Pôtan, Plévenon, Fréhel, Pléboulle, Hénanbihen, Hénansal, La Bouillie et Saint Denoual. À ce jour, on compte sur le canton 497 personnes bénéficiaires de ce service.

2013, une année charnière

Comme tous les services à domicile, le Comité d'Entraide se heurte à des difficultés financières, dues à un système de tarification obsolète. S'il parvenait à équilibrer ses comptes ces dernières années, c'était grâce à l'attribution de subventions européennes.

En 2013, le Comité ne peut plus compter sur ces aides et, malgré le soutien des communes, il doit faire face à son défaut de trésorerie.

Pour que la situation ne s'enlise pas, et maintenir l'activité, le Comité a fait le choix d'une demande de procédure de redressement, adressée au Tribunal de Grande Instance de Saint Malo.

Cette démarche a pour objectif principal la construction d'un solide plan de redressement avec des solutions pérennes d'autofinancement.

Cette procédure, qui peut se dérouler jusqu'à 18 mois, ne bloque en rien le fonctionnement du Comité. Le service se poursuivra auprès des usagers.

Le CCE : un service durable

Le Comité :

- continue à intervenir auprès des bénéficiaires des 11 communes ;
- accueille les nouvelles demandes de prise en charge, qu'elles soient financées par l'APA, les caisses de retraite, ou les mutuelles.

Pour toute information, nous vous invitons à nous contacter :

Comité Cantonal d'Entraide de Matignon
(02.96.41.12.47 - comite.entraide@wanadoo.fr
www.cce-matignon.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h-13h et 14h-17h

Le mercredi : 8h45-13h

Le bureau est fermé les mercredis et vendredis après-midi (sauf sur rendez-vous)

NOUVEAU À ST CAST LE GUILDO

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

ALEXANDRA LAENEN

4 RUE DU GRAND DOMAINE

22380 SAINT CAST LE GUILDO

TEL : 02.96.41.97.24 OU 06.76.24.87.38

Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

A.A.V.I.

Association d'Aide aux Victimes d'Incendie et d'Accidents Corporels

Pour répondre aux attentes des victimes choquées, fatiguées tant physiquement que moralement, suite à un incendie ou accidents avec dommages corporels, l'AAVI a été créée au mois d'octobre 2010 (parution au journal officiel des associations du 09.10.2010).

Quelle que soit la situation, l'association peut aider, écouter et éviter l'isolement. L'association peut mettre en relation les victimes avec des professionnels de l'indemnisation sinistre incendie ou dommages corporels.

Mail :

association-aavi@orange.fr

Site :

www.aide-victimes-incendie.fr

Permanence : De 9h à 19h du lun. au ven., et le sam. matin. **09 65 03 16 90** ou

06 27 13 21 89

aide.victimes.incendie@orange.fr

Les lignes téléphoniques peuvent être occupées n'hésitez pas à nous laisser

un message sur le répondeur ou sur notre boîte Mail

ASSOCIATION CŒUR DE PIERRE, CŒUR DE VIE

L'Association Cœur de Pierre, Cœur de Vie tiendra son Assemblée Générale le vend. 19 avril 2013, à 18 h 30, à la Salle des Pierres sonnantes, à Notre Dame du Guildo.

Ordre du jour: Bilan des actions faites en 2012, rapport moral et rapport financier. Projets 2013. Avancée des travaux de l'Église. Renouvellement des adhésions: 10 euros.

Toutes les personnes intéressées par le devenir de l'Église sont invitées à prendre part à cette réunion qui se terminera par le pot de l'amitié.

Marie-Paule Decoene

FNACA

Réunion pour l'organisation du Grand Prix de la

Croix aux Merles - SAM. 27 AVRIL 2013: 10h : salle de la Mairie du GUILDO

Tous les adhérents et sympathisants sont conviés afin de parfaire l'organisation du 47^e grand prix cycliste de la Croix aux Merles qui aura lieu le DIMANCHE 12 MAI 2013. Courses Cyclistes sur le circuit de la Croix aux Merles.

14h00: Courses minimales
15h30: 2^e et 3^e catégories et Juniors

Le Président,
Gaston PILARD

ERRATA

Sur le bulletin de février, le logo de l'ADMR s'est glissé sur le texte de l'Association Nord-Bretagne des Pensionnés de la Marine Marchande.

Le Comité Editorial

RANDONNÉES DU PARCOURS DU CŒUR 2013.

Pour la 9^e fois, SAINT CAST LE GUILDO participera au week-end de la sensibilisa-

tion de tout un chacun à l'activité préventive et curative des maladies cardiovasculaires.

L'Association castine « Les amis des sentiers de randonnée » organise sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, le **dim. 7 avril 2013**, 2 randonnées pédestres encadrées par le Club de Rando castine. Le rendez-vous de départ est fixé à 8h30, place du Marché des Mielles, rue Yves Dummanoir, pour un grand circuit de 13 km, puis vers 9h pour un 2^e départ d'un plus petit circuit de 8,5 km. Le retour des 2 groupes de marcheurs est prévu vers 11h30 pour une démonstration de TAI CHI, ouverte à tous. Le pot de l'Amitié, subventionné par la municipalité vous sera offert vers midi avant de nous quitter. La participation minimum à cette matinée rando est de 1 € au profit exclusif de la Fédération Française de Cardiologie.

Guy Langlois
Président de l'Association

LA FÊTE DES VOISINS

À VOS AGENDAS! **vendredi 31 mai**



Détails et mode d'emploi pour l'organisation de votre fête dans le prochain numéro des Échos de St-Cast, à l'Office de Tourisme ou au 06 75 22 07 15 (organisé par le Comité des Fêtes)

VIDE-GRENIERS A.P.E ECHOS D'ÉCOLE

DIMANCHE 5 MAI 2013 DE 8H À 18H À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAVARY, RUE DE LA COLONNE.

L'A.P.E Echos d'école (école publique de St Cast-le-Guildo) organise son vide-greniers. Restauration sur place, gâteaux, boissons...

Tarif : 8 € la table (2m20) pièce d'identité obligatoire

Réservez votre emplacement dès maintenant

De 16h30 à 18h le mardi 2 avril 2013 - De 16h30 à 17h30 les mercredi 3 et jeudi 4 avril 2013. A l'école publique A. Savary (face à la mairie)

Renseignements au 06.10.82.77.95



Évènements

THÉÂTRE : UNE CASTINE SE DISTINGUE

**LE SONGE
D'UNE
NUIT
D'ÉTÉ**
de William SHAKESPEARE
MISE EN SCÈNE Joëlle Durand-Raucher

Soirée de lancement
d'ÉTONNANTS VOYAGEURS
vendredi 17 mai
vendredi 24 mai
samedi 25 mai
-> 21h00

Théâtre de la Ville SAINT-SERVAN / PLACE BOUVET

En partenariat avec le Théâtre de Saint-Malo
02 99 81 62 61

Une castine,
Joëlle DURAND-
RAUCHER met
en scène
« Le songe d'une
nuit d'été »
de William
SHAKESPEARE
les 17, 24 et 25
mai 2013 au
théâtre de la Ville
à Saint-servan.

Billetterie à l'Office
de Tourisme. Joëlle
DURAND-RAUCHER
vous invite à
une soirée de
présentation
(gratuite) le
vendredi 26 avril
Salle bec Rond
(18h30)



PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

CENTRE NAUTIQUE DE ST CAST

GRAND PRIX DE SAINT CAST

Le Télégramme

LMB MARINE

Du 26 au 28 Avril 2013

Régate en Hâte de Saint Cast

EMBARQUEMENT (gratuit) pour suivre les régates sur l'eau

+ d'infos page 10

SPECTACLE

PLACE AUX MOMES

GRATUIT sans réservation

"Petites Fables" par la Compagnie **MARIE et TONIO**

Mercredi 1er Mai 16h30

au **Chapiteau Paroissial**

Entre le conte et le carton, les Petites tables sont des petites formes, solilo ou duos, visuels et sans paroles, qui présentent des marionnettes ou fantochelettes manipulées à vue. Vous y rencontrerez des personnages burlesques ou fantastiques, d'un univers à l'autre : un cow-boy édenté dont la vie va être perturbée par une poule, une famille de dragons sajet des aspiéglories d'une petite grenouille ou encore une vieille cirque de pompes aux allures de Gavroche qui malmène sa marionnettiste...

DAURÉE : 45 minutes

Spectacle organisé par l'Office de tourisme de Saint-Cast-le-Guildo

+ d'infos page 11

Saint-Cast le Guildo
la côte d'Émeraude

Festival RIVAGE MUSICAL

Du 1er au 3 Mai 2013

www.saintcastleguildo.com

Organisé par :

Éspace Allongé et Art de Beaches

AVILLON SAZALAS

Bureau de Proximité Muséum Intercommunal

Saint-Cast le Guildo

Office de Tourisme de Saint-Cast-le-Guildo

+ d'infos page 11

Saint-Cast le Guildo
la côte d'Émeraude

NOUVEAU

GRAND JEU

"A la recherche du patrimoine de Saint-Cast-le Guildo"

Partez à la découverte des indices photo pour découvrir le patrimoine caché de la commune.

INSCRIPTION GRATUITE

Bulletin de participation et règlement disponibles à l'office de tourisme dès les vacances de Pâques.

Lots à gagner

Proposé par la Commission Patrimoine et l'Office de Tourisme de Saint-Cast-le-Guildo